



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SIMVVO**

Le 12 mai 2022, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 30, à la mairie sous la présidence de M. Jérôme OLIVIER, Maire de Neuilly-en-Vexin.

Conformément à l'élection du maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint le 23 avril 2022,

Après avoir délibéré,

Décide de procéder à l'élection, des délégués pour le syndicat Intercommunal de musique du vexin et du val de l'oise

NOM	PRENOM	FONCTION	TITULAIRE OU SUPPLEANT
ROCHAS	LAURENCE	Conseillère	Titulaire
OLIVIER	JEROME	Maire	Suppléant

Ont été élus délégués titulaires et suppléants de la commune auprès du SIMVVO.



Fait et délibéré le 12 mai 2022

Le Maire  
Jérôme OLIVIER

Pour copie certifiée conforme.

Publiée le :

Transmis au contrôle de légalité le :

**Nombre de conseillers**

-En exercice : 11  
-Présents : 8  
-Votants : 10  
-Absents : 1  
-Procurations 2